



## La lettre FSU du Comité Technique n°14

### Réunion du CT le 13 décembre 2012

Chers collègues,

le CT s'est réuni pour la 14ème fois le 13 décembre 2012. Il ne s'agit pas ici de faire un compte rendu exhaustif de nos débats mais de faire part de nos avis sur les points principaux traités en CT.

#### **Le référentiel des services d'enseignements:**

Ce référentiel doit permettre de prendre en compte dans le service l'ensemble des activités des enseignants-chercheurs, qui se sont ajoutées au fil des ans aux missions et à la charge de travail des personnels enseignants. Le LMD, la loi LRU, le décret statutaire de 2009 ont eu pour effet d'aggraver la multiplication des tâches et de détériorer les conditions de travail des enseignants. L'objectif est d'associer à chaque tâche un équivalent mesuré en heure/TD à compter dans le service d'enseignement, permettant ainsi de dégager du temps pour la qualité de l'enseignement et de la recherche. Notre organisation syndicale est favorable au principe de ce référentiel.

Sa mise en place crée cependant de **graves inégalités : inégalités entre universités** puisqu'il n'y a pas de cadre national pour la rémunération de chacune des tâches (une université « riche » peut mieux rémunérer ses enseignants) et **inégalités entre composantes** de la même université. A nombre de postes constant ou diminuant, en plus du passage TP=TD, certains départements d'enseignement sont aussi dans l'obligation de recourir à une **utilisation massive d'heures complémentaires et de vacataires**.

Dans notre université, comme dans la grande majorité des autres universités, la mise en place de ce référentiel suit ce schéma. En pratique, nous craignons aussi la dérive qui consisterait à sélectionner sa tâche en fonction de sa rémunération plutôt que dans l'optique d'une participation à une activité collective. Nous nous inquiétons aussi que ce soit le prétexte à la mise en place de la modulation de service instaurant concurrence malsaine et clientélisme entre composantes et entre enseignants-chercheurs. Nous dénonçons également le fait que ces décharges soient cumulables aux PCA (Primes pour Charges Administratives).

Avis du CT : 1 abstention, 8 contres (dont FSU)

#### **Campagne d'emplois d'Enseignants-Chercheurs:**

L'Enseignement Supérieur et la Recherche en général et notre université en particulier **manquent cruellement de postes en personnels**, en particulier d'Enseignants-Chercheurs mais aussi de Biatss. Notre organisation syndicale se bat à tous les niveaux pour obtenir les moyens nécessaires. Nous ne pouvons nous contenter de la politique au rabais que nous propose le gouvernement. Aussi, dans ce **contexte de pénurie**, nous ne pouvons soutenir les campagnes de postes proposées dans les universités. Nous ne stigmatisons toutefois pas les directions d'universités comme la nôtre qui font le maximum pour gérer cette pénurie. **Nous saluons même les énormes efforts qui sont fait à l'UM2.**

Nous nous faisons toutefois les porte-paroles de personnels de la composante IUFM rapportant de **graves manquements aux processus démocratiques qui doivent conduire aux profils de postes**. Les organisations syndicales étant appelées à donner un avis global sur la campagne de poste, la FSU, bien décidée à dénoncer tout dysfonctionnement démocratique, rend ainsi un avis négatif. Les autres organisations syndicales, parfois motivées par d'autres griefs votent également contre. L'avis défavorable unanime du CT oblige un nouveau passage pour avis et repousse d'une semaine le vote de la campagne au CA.

### **Campagne d'emplois BIATSS supplémentaire:**

Le CT du 28/11/2012 avait rendu un avis mitigé sur la campagne Biatss 2013 (3 POUR, 3 ABS (dont FSU), 4 CONTRE) (voir lettre FSU du CT UM2 n°13). De la même manière, nous dénonçons les manques de moyens tout en reconnaissant le travail effectué par la nouvelle présidence de l'UM2. Cette campagne « normale » de 40 postes a depuis été complétée par 26 nouveaux postes, 15 accordés par le ministère dans le cadre d'un ensemble de 1000 nouveaux postes accordés à l'ESR et 11 dans le cadre de la loi Sauvadet donnant accès à la fonction publique pour des Agent Non Titulaires ayant cumulé plusieurs CDD.

**Nous saluons cette bouffée d'air** pour nos départements, nos laboratoires et nos services. Il n'en demeure pas moins que le compte n'y est pas et que nos organisations syndicales ne sauraient s'en satisfaire.

Avis du CT sur l'ensemble de la campagne Biatss « normale » + « exceptionnelle » : 5 ABS (dont FSU), 2 POUR.